...cuimeau, Jean-Baptiste Brugen, Alfred Deurmont, Louis Delsalle, de Roubaix.

LES RESULTATS DU VOTE

Ce n'est qu'au début de l'après-midi que furent connus les résultats du vote.

En voici les chiffres : Votants, 1.356. Certains socialistes obtinrent 826 voix, et les communistes 506, ce qui donne au vieux parti socialiste une majorité de 320 voix en moyenne.

AU RAVITAILLEMENT

Tous les jours, aux Halles. Vente Libre de: Beurre de Hollande, 11.60; chocolat cacquis, 1.40 les 250 gr; fromage de Hollande, 3.00; margarine, 6.50; sardines ... beurre, 1.60 la boîte; brosses diverses de tous prix.

N.B. — Pour la vente du beurre la carte de denrées est exigée.

USINE: Semelles pour femmes, 2.25 la paire; Talons pour hommes, 1.00 la paire; Talons pour femmes et pour enfants, 0.75 la paire; Demi-semelles Paille, 0.75 la paire.

VENTE LIBRE DE VIN ROUGE ET BLANC
1.80 et 2.00 le litre

POMMES DE TERRE NOUVELLES (Longues)
1.75 les 2 kil.; 2 kilos par personne
Se munir de la carte de denrées
Entrée milieu des Halles

VENTE LIBRE DE CHAUSSURES
Salle des fêtes, rue de l'Hospice

SECOURS EN NATURE AUX CHOMEURS. — Lundi 20: à 8 h., 2.990 à 3.170; à 9 h., 3.171 à 3.350; à 10 h., 3.351 à 3.540; à 11 h., 3.541 à 3.760; à 2 h., 3.741 à 3920; à 3 h., 3.921 à 4.100; à 4 h., 4.101 à 4.290.

Mardi 21: à 8 h., 4.291 à 4.470; à 9 h., 4.471 à 4.640; à 10 h., 4.641 à 4.860; à 11 h., 4.861 à 5.000; à 14 h., 5.001 à 5.170, à 15 h., 5.171 à 5.350; à 16 h., 5.351 à 5.510; à 17 h., 5.511 à 5.690.

Lundi 20 Matin, 1 à 750; soir, 751 à 1.500.

DISTRIBUTION DES TICKETS DE PAIN A PRIX REDUIT valables du 20 juin au 31 juillet, aura lieu à l'Hôtel de Ville (bureau du Ravitaillement), de 8 à 11 h., et de 14 à 17 h., aux jours indiqués ci-dessous:
Lundi 20, matin, 1 à 750; soir, 751 à 1.500.
Mardi 21, Matin, 1.501 à 2.250; soir, 2.251 à 3.000.

HALLE FLIPO. — En vente 3.000 boules Hollande gras extra, 8 fr. le kilo (baisse 1 et 2 fr.). Beurre extra fin Hollande, 11 fr. (baisse de 0.50). Gruyère, 10 fr. Jambon, 8 fr. Café, qualité recommandée, 8 fr. Chester, 8 et 10 fr. Un wagon pain d'épice pur miel à 4 fr. Vin supérieur, 1.25; blanc, 2 fr. 77305d

« JOHN, LE CONQUERANT ». — La Société libre d'Emulation du Commerce et de l'Industrie de la Seine-Inférieure, vient de décerner un prix Bouctot de 400 fr. à M. Edouard Bourgine (Paul Vautier) pour son roman : « John, le Conquérant » que nous publions ici-même.

Nous félicitons sincèrement M. Edouard Bourgine.

BOURSES COMMERCIALES DE SEJOUR A L'ETRANGER. — La Chambre de Commerce de Roubaix nous communique :

Le Sous-Secrétariat de l'Enseignement technique annonce que le nombre des bourses de séjour à l'étranger qui pourront être attribuées en 1921 est fixé à deux.

Les épreuves écrites du concours auront lieu au chef-lieu de chaque département les 10 et 11 octobre 1921.

Les demandes d'inscription, accompagnées des pièces visées à l'article II du règlement devront être adressées à la Préfecture, du 1er juillet au 1er août.

On peut prendre connaissance du règlement au secrétariat de chaque Chambre de Commerce.

Bourses de voyage. — Un certain nombre de bourses sont créées chaque année, au ministère de l'Instruction publique, pour permettre à d'anciens élèves des écoles techniques de compléter leur instruction et d'étudier l'industrie qu'ils se proposent d'exercer. Ces bourses, qui sont données au concours, ont une valeur de 6.000 francs et peuvent être renouvelées une ou deux fois au maximum.

Un concours pour l'attribution des quatre bourses vacantes aura lieu cette année. Les épreuves écrites sont fixées au 24 octobre, au chef-lieu de chaque département.

Les demandes d'admission au concours doivent être adressées à la Préfecture du domicile des candidats, avant le 1er septembre, accompagnées des pièces exigées par le règlement qui se trouve déposé au secrétariat de chaque Chambre de Commerce.

LE TOURNOI DE BOULES AU PROFIT DES CHOMEURS. — On nous communique:

Il a été décidé que le grand tournoi de boules, par équipes de six joueurs, aura lieu au Foyer des Amicales, 42, rue d'Alsace, au bénéfice exclusif des chômeurs.

Les inscriptions sont reçues jusqu'au 12 juillet inclus, au siège du Comité, 5, rue du Grand-Chemin, où les intéressés pourront se pourvoir de bulletins d'adhésion imprimés et de règlements du jeu.

La cotisation individuelle est fixée à 2 fr. 50 par joueur, donnant droit à une entrée gratuite le jour du tournoi.

3.000 francs de prix en espèces sont assurés. Le premier prix (championnat) est de 1.000 fr.

Pour le premier tour seulement, les équipes sont admises à jouer à leur choix, savoir : la semaine, les lundis ou samedis après-midi, ou les dimanches et jours fériés (matin et soir). Dans la mesure du possible et sur leur demande, les joueurs des communes éloignées seront classés pour participer au jeu à l'heure qui leur serait la plus favorable.

Un premier tirage au sort fixant les concurrents des pelotons inscrits aura lieu le dimanche 26 juin ; le second et dernier tirage entre les équipes inscrites à la suite, se fera le 14 juillet, les deux jours, à 11 heures du matin, audit siège et par les soins du Comité.

Le jeu commencera le samedi 16 juillet, à 14 heures.

Au préalable, chaque équipe recevra une convocation la fixant sur le jour et l'heure de son appel au tournoi.

AU CERCLE ORPHEONIQUE « LES XL ». — Dans sa réunion du 17 courant, M. Vandermerch, président de la société, a donné connaissance à la Commission, de la lettre par laquelle M. Marc Delmas, le célèbre compositeur, grand-premier prix de Rome, donne son adhésion comme président d'honneur artistique du Cercle orphéonique « Les XL ».

Aussitôt après la lecture de cette adhésion, tout à l'honneur de la société, il a été procédé à l'élection des membres du bureau. Ont été nommés :

Président : M. Benjamin Vandermerch; vice-présidents: MM. Albert Houssier et Léon Vandestienne; chef honoraire: M. René Vandestienne; directeur: M. Constant Declercq; secrétaire: M. Edouard Demeyer; secrétaire-adjoint: M. Jean Roussel; trésorier: M. Philippe Lesaffre; archiviste : M. Eloi Renard; commissaires : MM. Henri Delerue, Donckèle Oscar, J. Delannoy, Moine Arthur, Demaline Arthur, Deguatier Joseph, Joseph Clodomir, Prouvost Henri, Catteau François, Dehaye Octave, Swysson Félix.

Commission des fêtes. — Président : M. Léon Vandestienne; vice-président : M. A. Houssier; secrétaire : M. Philippe Lesaffre; membres: MM. Charles Woussen, Jean Meunier, Louis Fassin et Ferdinand Dekyver.

MALGRE LE VIF DESIR exprimé par la nombreuse clientèle de feu Monsieur A. Neirynck, cette maison si réputée dans le Nord sera irrémédiablement fermée le 1er juillet, l'immeuble étant loué pour une autre industrie.

Il reste Salles à manger Louis XVI acajou et bronze, lavabos, tables et meubles divers.

A partir du 20 au 25 les magasins, 6-8-10-12, rue du Nord, seront ouverts. 77158

LES DROITS D'EPREUVE OU DE VERIFICATION DES APPAREILS A VAPEUR. — Les rôles relatifs aux droits d'épreuve ou de vérification des appareils à vapeur et des récipients à gaz (premier trimestre 1921) sont entre les mains de MM. les Percepteurs et mis en recouvrement à partir de ce jour.

UN ENFANT GRIEVEMENT BLESSE PAR UNE AUTO. — Samedi vers 20 h., à l'angle des rues de l'Ermitage et de Vaucanson, un jeune enfant, Albert Philipps, 9 ans, demeurant rue de l'Ermitage, cour Billot, 11, s'est jeté, en jouant, contre une auto conduite par M. Jules Hosse, au service de M. André Lepoutre, industriel, place Chevreuil.

Renversé et écrasé par la voiture, le jeune Philipps a été grièvement blessé. Transporté à la Fraternité, il reçut les soins du docteur Faidherbe.

Dimanche soir, l'état de l'enfant s'était sensiblement amélioré et on a maintenant confiance de le sauver.

CHir-DENTISTE. Gossavelse, 2, r. Collège. Pose de dents. Consultations de 9 à 6 h. 553

UN CYCLISTE VICTIME D'UN ACCIDENT. — Un écolier, Louis Dufermont, âgé de 13 ans, qui suivait à vélo l'Avenue des Villas, en voulant éviter un autre cycliste, venant dans sa direction, a heurté un camion, ce qui a provoqué sa chute sur la chaussée.

Relevé avec des contusions peu graves, le jeune Dufermont a pu regagner son domicile au Petit-Lannoy. Quant à son vélo, il est fortement détérioré.

UN CAMBRIOLAGE, RUE ROLLIN. — Durant la nuit de vendredi à samedi, des malfaiteurs se sont introduits dans une maison inhabitée, rue Rollin, 27, où demeuraient les époux Desbouvries, décédés depuis peu. Ils y ont enlevé : un guéridon en ébène, six chaises de même bois, capitonnées avec tenture à fleurs bleues et vertes, un matelas laine pour deux personnes et une grande valise en cuir noir.

Ces malfaiteurs sont recherchés par la Sûreté.

BIANCHI. — La meilleure bicyclette. Grande baisse. Desruelles, 15 bis, rue du Curé, Rx. 76708

GARDIEN PEU DELICAT. — Samedi vers 15 h. 30, M. Alphonse Debruyckère, 41 ans, ramoneur, rue de l'Ommelet, 165, se disposait à prendre possession d'un secours de literie que lui avait alloué le Bureau de bienfaisance.

Ayant à sortir de l'établissement deux lits en fer, il confia à un homme amputé de la jambe gauche et marchant avec une jambe de bois, un paquet contenant deux toiles à matelas et un pantalon en treillis bleu.

Son travail fini M. Debruyckère s'aperçut que l'inconnu à la jambe de bois avait disparu.

La Sûreté à qui le signalement a été donné recherche cet individu.

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE. — Dimanche, vers 3 h. 30 du matin, un incendie sans grande importance s'est déclaré dans une des salles de la boucherie de M. Maurice Vandeputte, rue Lalande. Avant l'arrivée des pompiers, tout danger était conjuré.

Les dégâts se montent à 300 francs environ.

AGENCE LUBIN 1, Place de l'Arsenal LILLE
Voyages de Famille — Voyages de Noces
Excursions Collectives Accompagnées. 77096

WATTRELOS

M. DOYEN, CONSEILLER MUNICIPAL, LAUREAT D'UN CONCOURS DE MUSIQUE. — M. Doyen vient de remporter, avec une de ses œuvres : « Crépuscule », un brillant succès dans un concours musical organisé à Paris. Ce succès s'ajoute déjà à beaucoup d'autres.

Nous adressons à M. Doyen toutes nos félicitations.

LA PREMIERE JOURNEE DE LA DUCASSE. — Dimanche s'ouvrait la première journée de la ducasse de Wattrelos.

Cette année, elle avait attiré une foule énorme qui circulait difficilement au milieu des manèges et baraques.

Une joyeuse animation ne cessa de régner pendant la journée et dura assez tard dans la soirée.

COMME DU BEURRE « ERA »
aux fruits d'Orient. Dépôt H. Germain, 10 Gde-Place, Tg.

LANNOY

FLERS-BREUCQ

ANCIENS COMBATTANTS. — La réunion trimestrielle des Anciens Combattants de la Section de Flers-Breucq, aura lieu le dimanche 26 juin, à 16 h. 30, chez M. Louis Brouck, rue de Lille, estaminet au « Petit Chalet »: plusieurs questions très importantes seront soumises à l'approbation des membres.

VACCINATIONS. — La date des vaccinations, à l'Ecole de Mme Dievart, rue d'Hem, est fixée, pour les habitants du Breucq, aux dimanches 10 et 17 juillet.

LYS

RAVITAILLEMENT. — Liquidation. — Vente libre : Corned Beef, 3.00; Rôti, 2.00; Savonnettes, 0.75; Savon de ménage, 1.00; Poivre gris, 0.30; Saindoux, 6 francs.

LERS

UN GRAND CARROUSEL MONTE INTERNATIONAL aura lieu dimanche 24 juillet, auquel sont affectés 500 fr. de prix. Le programme sera publié ultérieurement.

TICKETS DE PAIN. — Les tickets de pain pour la période du 20 juin au 31 juillet, seront distribués lundi 20 juin, de 10 h. à 11h. 30, à la Mairie.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — A l'usine Parent et fils, Marthe Duquesne, 29 ans, encaisseuse, demeurant à Toufflers, rue de Roubaix, 28, s'est fait un effort en soulevant une caisse. 10 à 12 jours de repos.

TOUFFLERS

LE CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni sous la présidence de M. Gallet, maire. Le budget retour de la Préfecture est approuvé. Une subvention de 12.000 francs est accordée à la commune. M. Brunin est déclaré adjudicataire, pour le service de l'ébouage. Conformément à la décision du Conseil général, 25 centimes sont accordés aux hospitalisés, comme sous de poche quotidiens, avec participation de la commune pour la moitié. Le Conseil appuie un vœu du Syndicat des Employés, tendant à obtenir la circulation à prix réduit sur les tramways. Une somme de 200 fr. est votée pour régularisation de compte de guerre. Le compte de gestion de 1920 est approuvé.

FOREST

CYCLISTE EN DEFAUT. — Procès-verbal a été rédigé à charge de M. Salens Raymond, pour défaut d'éclairage de son vélo.

CROIX

AU RAVITAILLEMENT. — Tous les jours, vente libre, contour St-Martin : Sucre, 3.00 le kilo; Café extra, 8.00 le kilo; Café, 1re qualité, 6.50 le kilo; Saindoux, 7.50 le kilo; Chocolat, 5.00 le kilo; Cacao, 3.00 le kilo; Chicorée, 2.40 le kilo; Cristaux, 0.30 le kilo; Sel, 0.45 le kilo; Beurre, 11.00 le kilo; Amidon, 2.50 le kilo; Cuir, 3.00 le kilo; Savon lessive, 1.60 la pièce; Savonnettes, 0.70 la pièce; Lait, 1.50 la boîte; Sardines, 1.50 et 1.80 la boîte; Vin rouge, 1.40 le litre; Vin blanc, 2.00 le litre; Vinaigre, 1.25 le litre; Chaussures de fatigue, 25.00 la paire; Chaussures de repos, 18.00 la paire; Chaussures nationales pour enfants.

WASQUEHAL

Le soixantième anniversaire de la « Fanfare de Wasquehal »

UNE BRILLANTE MANIFESTATION MUSICALE

La « Fanfare de Wasquehal » a fêté, dimanche, le soixantième anniversaire de sa fondation, et son dévoué président-fondateur, M. Jean-Baptiste Lepers.

Une belle manifestation musicale avait été organisée, et M. Richart, président de la Fédération des musiques du Nord et du Pas-de-Calais, officier de la Légion d'honneur, accompagné du secrétaire-adjoint de la Fédération, M. Houzieaux, décoré des palmes académiques, avait accepté de la présider. Neuf sociétés de musique prêtaient leur concours.

A 15 h., rue Jean-Macé, les Commissions

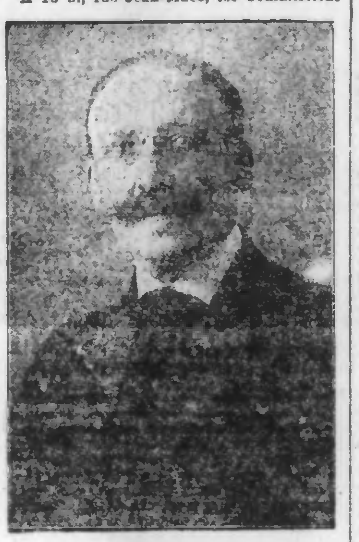

M. RICHART
Président de la Fédération des Musiques du Nord et du Pas-de-Calais

des sociétés ont été reçues au siège de la « Fanfare ».

Puis, par la rue Sadi-Carnot, dont les maisons arboraient des drapeaux le cortège s'est dirigé place Fénelon.

En tête, la société municipale de gymnastique l'« Espérance »; venaient ensuite: la « Grande Fanfare », de Roubaix; l'harmonie « Les Amis Réunis », de Lys-lez-Lannoy; l'Harmonie Municipale, de Croix; l'Harmonie Municipale, de Marcq-en-Barœul; l'Harmonie Mutuelle du Crêchet, de Croix; l'Harmonie du Blanc-Seau, de Tourcoing; la Fanfare municipale, de Flers; la « Grande-Harmonie », de Croix; l'harmonie « La Jeune France », de Wasquehal, et la Fanfare de Wasquehal.

Sur l'estrade, MM. Richart, Houzieaux, J.-B. Lepers, Daniel Leveugle, adjoint au maire, et les conseillers municipaux, les présidents et directeurs de sociétés prennent place.

La « Fanfare de Wasquehal » ouvre le ban. M. Emile Lesaffre, président de la « Fanfare », salue la veuve de M. Richart, dont s'honore la « Fanfare » et l'en remercie.

M. Richart exprime à son tour sa joie de pouvoir assister à cette fête. Il fait l'éloge du président-fondateur de la « Fanfare », M. J.-B. Lepers, âgé de 81 ans, dont la présence assidue à la société doit servir de modèle.

M. Richart constate avec plaisir la reconstitution des sociétés de musique, affaiblies par la guerre, et adresse un souvenir ému à la mémoire des musiciens « morts au champ d'honneur ».

Il félicite M. Lepers d'avoir si bien conduit la « Fanfare », qui s'enorgueillit de ses soixante années d'existence, et épingle sur la poitrine de M. Lepers, l'étoile de la Fédération.

Les applaudissements éclatent. M. Lepers reçoit de nombreuses félicitations et un bouquet lui est offert par M. Vasseur, architecte, ainsi que par la maîtrise de la paroisse Saint-Nicolas. Sous l'excellente direction de M. Henri Dervaux, chef de la « Fanfare », les musiques exécutent la « Marseillaise », écoutée, la tête découverte, par les assistants.

M. J.-B. Lepers remercie M. Richart de l'honneur qui rejaillit sur lui et le prie de recevoir ses meilleurs vœux.

La « Fanfare de Wasquehal » ferme le ban et le cortège se disloque à 17 h.

Puis jusqu'à 21 h., place Fénelon et au Rond-Point du Capreau, la population s'est massée pour entendre les concerts qu'ont donnés les sociétés de musique.

Le soir, place Fénelon, après le concert de la « Fanfare de Wasquehal », les gymnastes de l'« Espérance », au milieu des illuminations électriques, ont clôturé brillamment la fête par une exhibition des mieux réussies.

Pendant la fête, une quête a été faite au profit du Bureau de bienfaisance pour les chômeurs de la commune.

CONSULTATION DE NOURRISSONS. — A l'Ecole Maternelle du Noir-Bonnet, jeudi 21, à 14 h. 30.

CYSOING

L'INSTALLATION DE LA LIGNE ELECTRIQUE. — Les personnes qui, lors de l'installation de la ligne électrique Valenciennes-Wasquehal, auraient subi des dommages, sont priées de se présenter le plus tôt possible au Secrétariat de la Mairie, où des imprimés sont à leur disposition pour y formuler leurs réclamations. Remplis par eux avec toutes les indications, ces pièces seront ensuite transmises à la Compagnie qui fera le nécessaire.

LES TROTTOIRS AUX PIETONS. — Un journalier de Templeuve, Jules Dancoine, 23 ans, s'est vu dresser procès-verbal par la gendarmerie, alors qu'il circulait en vélo sur le trottoir de la rue Waldeck-Rousseau, à Cysoing.

UNE DOUBLE tentative d'assassinat A TOURCOING

Au cours de la nuit de dimanche à lundi, rue de la Mackellerie, un cabaretier et sa femme sont blessés dans leur lit. -- Le vol est le mobile du crime.

Une double tentative d'assassinat a été commise, dans la nuit de dimanche à lundi, dans le quartier de la Mackellerie, situé à la limite des territoires de Roubaix et de Tourcoing.

LA MAISON DU CRIME

Au numéro 22 de la rue de la Mackellerie, artère qui forme la démarcation des deux villes, se trouve un petit cabaret à mansarde, exploité par les époux Dekyvère-Losfeld, qui est beaucoup fréquenté par les colombophiles et les ouvriers de l'usine Lemaire et Dillies, qui fait vis-à-vis. La clientèle étant plutôt rare, une fois la nuit venue, en ce coin désert, les époux Dekyvère-Losfeld ferment habituellement leur débit assez tôt. C'est ainsi que, dimanche soir, ils s'étaient mis au lit un peu après 9 h. 30, sans rien remarquer d'anormal.

UN REVEIL TRAGIQUE

Le mari et sa femme blessés à la tête

Un calme absolu régnait dans le voisinage Soudain, vers dix heures et demie, des cris de « Au secours! A l'assassin! » perçaient les ténèbres.

Réveillé en sursaut, le cabaretier, M. Alphonse Dekyvère, avait constaté avec effroi, qu'on avait tenté de l'assassiner, ainsi que sa femme. Tout d'abord, il ne s'était pas rendu compte de ce qui s'était passé. En effet, en s'éveillant, il avait dit à sa femme qui se trouvait près de lui : « Je crois que tu m'as donné un coup en dormant, car je sens que le sang coule sur ma figure. » Comme sa femme râlait à son côté, il sortit du lit. A sa grande surprise, il constata qu'elle portait une grave blessure à la tempe gauche, elle avait la figure et les vêtements ensanglantés.

LE CABARET CAMBRIOLÉ

Immédiatement, il descendit pour appeler au secours. Il s'aperçut que la porte du cabaret était ouverte; elle avait été fracturée avec une pince monseigneur. Il se dirigea vers la cuisine, où il constata également des traces d'effraction sur un buffet. La porte avait cédé sous les efforts des malfaiteurs, et une somme de 500 francs et une autre de 100 francs qui se trouvaient dans le comptoir de l'estaminet avaient disparu.

AU SECOURS DES VICTIMES

Les appels désespérés de M. Dekyvère avaient été entendus des voisins, qui accoururent en hâte. Ceux-ci s'empressèrent auprès du cabaretier et de sa femme. Mme Dekyvère se trouvait étendue sans connaissance dans son lit.

On se mit en quête de docteurs. Peu après arrivèrent successivement les docteurs Six, Isbecque et Gabert, qui donnèrent leurs soins aux victimes.

LA POLICE SUR LES LIEUX

Sur ces entrefaites, la police était avisée. Lundi, à 1 heure du matin, arrivaient sur les lieux, en automobile, M. Lenfant, commissaire central: Maréchal, commissaire de permanence; le chef de sûreté Leman, avec les agents Six, Josson et Bouché; ils se livrèrent à des investigations sérieuses.

LES PREMIÈRES INVESTIGATIONS

L'enquête, jusqu'ici, n'a donné aucun résultat. Il y a tout lieu de supposer que la double tentative d'assassinat a été perpétrée par quelqu'un qui connaissait les habitudes du cabaretier. Dans leurs investigations, les agents de sûreté ont trouvé, sur le boulevard Descat, au Blanc-Seau, un panier à pigeons. On ignore si cette trouvaille a quelque rapport avec la tentative criminelle. Il a été néanmoins gardé comme pièce à conviction.

M. ET Mme DEKYVÈRE TRANSPORTÉS A L'HOPITAL

Les victimes, qui portent des blessures assez graves, bien que ne mettant pas leurs jours en danger, ont été dirigées, à une heure et demie du matin, à l'Hôpital Civil, dans l'automobile des pompiers.

Le cabaretier, Alphonse Dekyvère, est âgé de 49 ans; sa femme, née Pauline Losfeld, 42 ans.

L'ETAT DE L'ENQUETE LUNDI, A 3 HEURES DU MATIN

Les blessures doivent avoir été portées avec un instrument contondant, et c'est vraisemblablement la pince-monseigneur qui a servi à l'effraction, qui aura servi d'arme.

Les voisins n'ont rien remarqué d'anormal, si ce n'est que le concierge de l'établissement Lemaire et Dillies a constaté, vers 10 heures, que la porte du cabaret était ouverte.

On croit que les malfaiteurs supposaient les cabaretiers au cinéma. Surpris de les trouver au lit, et, affolés, ils auront frappés, de peur d'être reconnus, ce qui laisse à penser qu'ils devaient être habitués de la maison.

Les visites aux enfants à la Colonie scolaire de Camiers

Les personnes qui viennent à la Colonie voir les enfants doivent être munies de pièces d'identité, et, s'il y a lieu, d'une autorisation écrite du père ou de la mère (signature légalisée) ; cette autorisation est aussi nécessaire si la personne qui se présente est un parent de l'enfant autre que le père ou la mère.

En raison du nombre de visiteurs et des formalités nécessaires pour aller prendre les enfants dans leurs différents quartiers, une attente quelquefois assez longue peut être demandée aux parents.

Les emprunts contractés par les communes des régions dévastées

Paris, 19 juin. — Le « Journal Officiel » publie un décret modifiant le décret du 7 mai 1921 portant règlement d'administration publique pour application de l'article 67 de la loi du 31 décembre 1920 relatif aux emprunts contractés par les communes, les syndicats de communes et les départements pour le compte des sinistrés et des associations de sinistrés en vue de la reconstitution des régions libérées.

TOURCOING

AUJOURD'HUI LUNDI, 20 JUIN.
Marché de 8 heures à midi.
Caisse d'Epargne de 9 h. 30 à 11 h. 30.
Hôtel de Ville : Bureaux ouverts au public : de 10 h. à midi et de 14 à 16 h.
Bibliothèque communale de 9 h. à midi et de 14 à 16 h.

Le vingt-cinquième anniversaire de l'Amicale du Flocon

UNE BELLE FETE POST-SCOLAIRE

L'Association Amicale des Anciens Elèves de l'école communale des garçons du Flocon, que l'on trouve à la tête de toutes les œuvres post-scolaires de la ville de Tourcoing, a célébré, hier dimanche, avec dignité et éclat, le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation.

Sur l'initiative de sa Commission, dont le zèle et le dévouement sont fort appréciés, un programme de réjouissances populaires avait été habilement composé.

Les nombreuses festivités convenaient bien au goût des habitants de cet important quartier. Ceux-ci avaient tenu du reste, à donner un témoignage de sympathie aux dévoués organisateurs en arborant les couleurs nationales à leurs habitations. Ce pavoisement ajoutait une note de gaieté à la fête.

Le prélude de ces réjouissances eut lieu samedi soir à l'école des garçons, où une séance théâtrale fut donnée avec un plein succès par le « Cercle Floconis ».

La journée de dimanche comportait des attractions nombreuses et variées. Après un réveil en fanfare par la clique scolaire qui parcourut les principales rues du quartier, se déroulèrent des épreuves sportives qui furent suivies avec un vif intérêt.

Puis les concours de chant et de déclamation, le match de tir, n'obtinrent pas un moindre succès.

La matinée se termina par une réunion générale qui se tint dans la salle des fêtes de l'école sous la présidence de M. Louis Vandevenne, ancien adjoint au maire délégué cantonal. A ses côtés avaient pris place sur l'estrade, le sympathique et dévoué M. Bouillez, directeur de l'école, fondateur de l'Amicale; MM. Jean Desruelles et Anatole Petit, présidents d'honneur; Georges Raulin, président, MM. les instituteurs et les commissaires.

Au premier rang de l'assistance, se trouvaient MM. Jules Brassard, adjoint au maire, délégué de l'Administration municipale; Louis Bouche et Arthur Nys, conseillers municipaux; le capitaine Jérôme, chef du service de l'instruction publique, etc.

En ouvrant la séance, M. Georges Raulin offrit la présidence d'honneur de l'Amicale à M. Louis Vandevenne; il se fit l'interprète de l'Association pour exprimer ses remerciements et sa vive sympathie à M. le sénateur Dron, qui vient de prouver, une fois de plus, en ce jour de fête anniversaire, par un geste généreux, l'intérêt qu'il porte aux œuvres post-scolaires et à l'Amicale du Flocon en particulier.

Le président retraça la vie de l'Amicale, rendant à chacun de ses membres fondateurs un témoignage de reconnaissance pour le dévouement inlassable dont ils ont fait preuve depuis un quart de siècle. Ce tribut d'éloges fut partagé entre M. Bouillez, le vénéré directeur de l'école, qui depuis quarante années, s'est consacré entièrement à la formation de la jeunesse du quartier; MM. Jean Desruelles, Anatole Petit, etc...

L'aimable directeur, M. Bouillez, dans une modeste et délicate improvisation, manifesta son admiration pour cette jeunesse à laquelle il a inculqué le devoir social et patriotique, évoquant la mémoire de ses soixante-treize élèves dont les noms héroïques gravés dans la pierre resteront à jamais un enseignement à la postérité.

L'assistance applaudit longuement les paroles émues du maître aimé.

A son tour, M. Anatole Petit remercia ses amis de l'Association de leur dévouée collaboration et rendit hommage à la modestie du président et du secrétaire.

Enfin, M. Jules Brassard, au nom de l'Administration municipale, accorda un témoignage de sympathie à MM. Bouillez et Anatole Petit qui ont l'estime de tous. A tous deux, il donna une chaleureuse accolade.

La séance prit fin par une visite de l'exposition rétrospective des œuvres de l'Amicale, organisée au Foyer de l'école du Flocon.

La fête se continua l'après-midi, au milieu d'un concours considérable de personnes, par une récréation nautique avec les « Enfants de Neptune », sur le canal, au quai du Halot. La foire aux plaisirs à l'école et le concert donné par les « Intimes » et l' « Orphéon Mixte du Flocon », et la fête de gymnastique, clôturèrent gaiement cette belle journée d'anniversaire.

Une manifestation sportive au profit des Mutilés

LE TOUR DE TOURCOING

Le Comité organisateur du Tour de Tourcoing nous apprend qu'il a eu l'excellente idée d'affecter le total des bénéfices nets à la Caisse du groupe des mutilés de la grande guerre. De ce geste, il faut le féliciter grandement.

La communication suivante nous est adressée au sujet de cette manifestation sportive à laquelle nous souhaitons le meilleur succès:

Les inscriptions seront reçues jusqu'au vendredi 8 juillet, à 18 heures. Passé cette date, aucun engagement ne pourra être accepté.

Le Comité est composé de MM. le lieutenant Duguauquier, chevalier de la Légion d'honneur (président d'honneur) ; Georges Prouvost, chevalier de la Légion d'honneur et Florimond D'Hondt, arbitre officiel de la F. F. F. A. comme contrôleurs généraux; Louis Van Hecke et Arsène Destailleur, ex-présidents du C. S. T., organisateurs; Gabriel Bouckaert, contrôleur poinçonneur; et Albert Bossut, contrôleur motocycliste

Les droits d'épreuve ou de vérification des appareils à vapeur

Le maire de la ville de Tourcoing donne avis que le rôle des droits d'épreuve ou de vérification des appareils à vapeur et des récipients à gaz comprimé ou liquéfié pour le premier trimestre 1921, revêtu des formalités prescrites par la loi, est en recouvrement à partir de ce jour.

Les contribuables qui se croiraient indûment imposés ou surtaxés, sont avertis qu'il leur est accordé trois mois, à dater d'aujourd'hui, pour adresser à M. le Préfet une demande en décharge ou en réduction.

Les réclamations qui ont pour objet une cote égale ou supérieure à trente francs, devront être rédigées sur papier timbré. Toutes les réclamations doivent être accompagnées de l'extrait du rôle.

Un cambriolage, rue des Ursulines

Les coupables, deux Roubaisiens, sont pris à Lille

Nuitamment, des malfaiteurs se sont introduits avec escalade et effraction, dans l'habitation de M. Passebecq, cabaretier, rue des Ursulines, 15.

Après avoir fouillé la maison, ils se sont retirés en emportant un certain nombre de bijoux, évalués à 400 francs.

L'enquête, habilement menée par les agents de sûreté Doublomme, Daile et Bouche, a établi que le vol avait été commis par le nommé Jules Vanwambeck, 25 ans., et son amie, Ernestine Marescaux, 21 ans, demeurant tous deux à Roubaix, rue Buffon, 32.

Sur les indications de la police locale, M. Perny, chef de la sûreté à Lille, a arrêté le couple dans cette ville, où il s'était réfugié à la suite de son exploit.

UNE MORT SUBITE. — M. Pierre Ledoux, demeurant au Café de l' « Audience », Grand'Place, se sentant indisposé à la suite du dîner, était monté pour se mettre au lit.

En arrivant en haut de l'escalier, il s'affaissa sur le plancher. Au bruit de la chute, les gens de la maison se portèrent à son secours, mais les soins étaient inutiles, le malheureux avait expiré.

On attribue sa mort à une rupture d'anévrisme.

UNE RIXE. — Deux marchands de crème glacée, Hoormann et Edmond Verstraeten, âgés tous deux de 30 ans et demeurant rue de Menin, se jalousant à raison de la concurrence commerciale, ont eu une discussion qui a dégénéré en rixe.

Des coups ont été portés de part et d'autre. Verstraeten a frappé avec un canif son antagoniste, qui a été blessé au bras gauche et à la poitrine. Verstraeten porte une blessure au cuir chevelu et une ecchymose avec épanchement sanguin à l'œil gauche.

A la suite de l'enquête de la police, les deux marchands ont fait l'objet d'un procès-verbal pour tapage injurieux, coups et blessures réciproques.

UN ENFANT RENVERSÉ PAR UN TRAMWAY. — Jean Braud, âgé de 4 ans, demeurant rue de Roubaix, 131, était sorti de la maison de ses parents pour aller faire une course.

En traversant la chaussée, l'enfant alla se jeter contre un tramway qui le projeta sur la voie.

Relevé par le conducteur, M. Gustave Declercq, il fut transporté à son domicile, où M. le docteur Vienne vint lui donner ses soins. Le petit Braud portait deux plaies peu graves à la tête.

Un repos de dix jours, sauf complications, suffira à la guérison.

LES PUPILLES DE LA NATION. — Subventions d'entretien. — Les bénéficiaires de ces subventions recevront leur certificat pour percevoir fin juin, les mensualités du 1er semestre.

Subventions d'études, d'apprentissage. — Les résultats des demandes seront notifiés ultérieurement.

Nota. — Il est rappelé que les Pupilles de la Nation n'ont pas à subir les examens des bourses pour l'enseignement professionnel (commerce et industrie). Ils doivent seulement justifier, par un examen passé devant les professeurs de l'Ecole, de leur aptitude à profiter de l'enseignement donné (art. 38 du décret du 26 mars 1919).

DERNIÈRE HEURE

LES CONVERSATIONS DU QUAI D'ORSAY

Le problème de la Haute-Silésie. — La démarche des Puissances auprès de la Grèce

Paris, 19 juin. — Lord Curzon et M. Aristide Briand ont continué à conférer cet après-midi à 15 h. 30, au ministère des affaires étrangères. Ils ont abordé l'examen du problème de la Haute-Silésie.

A 17 heures, M. Bonin Longare s'est joint à eux pour prendre part à la délibération, qui a porté sur la question d'Orient. Une démarche collective des ministres français, anglais et italien à Athènes sera faite auprès du gouvernement hellénique pour l'inviter, avant de reprendre l'offensive contre les Turcs, à accepter la médiation des puissances alliées.

LE RESULTAT DES CONVERSATIONS

Paris, 19 juin. — Des avis recueillis ce soir, par le rédacteur diplomatique de l'agence Havas, les deux journées de conversations qui viennent d'avoir lieu à Paris entre lord Curzon et M. Briand ont été particulièrement fructueuses en ce qui concerne le problème oriental.

A la fin de l'après-midi, le comte Bonin-Longare a annoncé aux deux hommes d'Etat anglais et français que le comte Sforza, au nom de son gouvernement, adhérait à la procédure envisagée d'une démarche collective auprès du gouvernement hellénique.

Cet arbitrage des Alliés tendrait à faire renoncer le gouvernement d'Athènes à Smyrne, ce territoire devant rester sous la souveraineté turque. Si la Grèce accepte de s'en remettre aux grandes puissances, celles-ci se tourneront alors vers la Turquie à qui elle feront les mêmes offres par une démarche collective analogue à Constantinople.

Il n'est pas impossible que la Grèce et la Turquie acceptent l'entremise des Alliés, se rendant également compte de l'impossibilité où elles se trouvent d'obtenir par les armes la solution de leur conflit.

UN DISCOURS DU CHANCELIER WIRTH

Le gouvernement actuel, a-t-il dit, est un gouvernement d'acceptation et d'exécution de l'ultimatum

Berlin, 19 juin. — Le chancelier Wirth a pris, aujourd'hui, la parole à Essen, dans une réunion à la Fédération des syndicats allemands.

M. Wirth a commencé par déclarer que c'était seulement par le travail que l'Allemagne pourrait se libérer.

Nous voulons, a-t-il dit, exécuter l'ultimatum. C'est là un mot bien dur, mais depuis des années, ce mot qui implique la violence, est la caractéristique de la malheureuse Europe. En 1914, il y a eu aussi un ultimatum, l'ultimatum à la Serbie. Qu'a-t-il produit ce mot de violence ? Mort et ruines dans le monde entier. Cet ultimatum a commencé la dislocation de tout le système économique mondial.

M. Wirth a dit qu'on ne pouvait pas ne pas accepter l'ultimatum de Londres. La majorité du peuple était pour l'acceptation. Le gouvernement actuel est un gouvernement d'acceptation et d'exécution.

Les Emules de Bonnot

Le vol de 650.000 francs de bijoux à Paris

UNE VERITABLE FUSILLADE

Paris, 19 juin. — Un témoin oculaire rapporte qu'au moment où la voiture des bandits démarrait, le gérant du magasin de bijouterie M. Francfort, ayant recouvré son sang-froid, sortit armé d'un revolver. Il courut derrière l'automobile et fit feu sur les fuyards qui ripostèrent. Une quinzaine de coups de feu furent ainsi échangés et c'est miracle qu'aucun passant n'ait été atteint.

L'ENQUÊTE

Tandis que M. Francfort faisait baisser le rideau de fer du magasin et que les agents organisaient un service d'ordre pour maintenir les curieux accourus en foule, le Parquet arrivait.

Les malfaiteurs en s'en prenant ainsi à la bijouterie, avaient en vue l'enlèvement d'un plateau uniquement garni de bagues de femmes toutes enrichies de solitaires de grande valeur; il y en avait exactement 62, déclara M. Francfort. Le tout valait plus de 500.000 francs. Toutefois, en dépit de l'adresse et de la dextérité dont témoigna le bandit pour s'emparer du plateau convoité, il ne le fit pas sans laisser choir sur le trottoir, devant la glace brisée, quelques-unes des bagues que les témoins et les curieux retrouvèrent peu après. En outre des boucles d'oreilles pour une valeur de 150.000 francs ont aussi disparu.

L'AUTO DES BANDITS

L'auto abandonnée par les bandits est une limousine à six places qui avait été enlevée à quatre heures du matin, boulevard de Clichy, où elle stationnait devant le « Cabaret royal ». Elle appartient au directeur d'un garage de la rue de Tilsitt et était conduite par le chauffeur Boussie qui l'avait arrêtée devant la porte du cabaret où il soupait, invité par le client qu'il avait conduit au cours de la nuit et qu'il ne connaît nullement. Les magistrats se demandent si ce généreux voyageur qui invite à souper un chauffeur qu'il ne connaît point, n'était pas tout simplement un complice de la bande, chargé de faciliter à ses acolytes l'enlèvement de la voiture qui leur était nécessaire pour l'accomplissement de leur projet.

LE SIGNALEMENT DES BANDITS

Divers témoins ont donné le signalement des malfaiteurs. L'un d'eux paraît âgé, il a des cheveux gris. Les trois autres sont très jeunes. Tous ont le visage complètement rasé, ils étaient coiffés de casquettes exagérément inclinées sur les yeux, deux portaient des imperméables gris. L'un d'eux avait à la main un sac bleu dans lequel il avait fait tomber les bijoux.

COURTES DÉPÊCHES

— M. Clemenceau est parti pour Londres.

— On a célébré à Meaux, les obsèques de M. Joseph Lhoste, ancien député de Seine-et-Marne, tué à la côte du Poivre en 1917 et ramené du cimetière de Glorieux pour être inhumé au cimetière de Meaux.

LE GRAND-PRIX DE L'AÉRO-CLUB DE FRANCE

Le « Goliath » sort vainqueur de l'épreuve

Le Bourget, 19 juin. — Le « Goliath » a viré au-dessus de l'aérodrome de Frescaty, près de Metz, à 19 h. 24' 30". A 22 heures, il atterrissait au Bourget, ayant terminé complètement le parcours.

L'aviateur Maicon ayant fait connaître dans la soirée son abandon pour le Grand-Prix, et d'autre part, les aviateurs Landry et Coubet ayant déclaré renoncer au départ qu'ils devaient prendre demain matin, le « Goliath » est donc vainqueur du Grand-Prix. Il enlève ainsi le prix de 100.000 francs.

Dernières Nouvelles Sportives

LAWN-TENNIS

DEMI-FINALE CHAMPIONNAT PAR EQUIPES. Paris, 19 juin. — Demi-finale du Championnat de France par équipes : Villa-Primerose de Bordeaux bat New-Lawn-Tennis Club de Lille par 7 buts à 8.

CYCLISME

LE CHAMPIONNAT DE FRANCE DES 100 KILOMETRES SUR ROUTE. — Paris, 19 juin. — C'est ce matin que s'est couru le championnat de France des 100 kilomètres sur route, sur un circuit modifié allant de Versailles de Saint-Cyr au lieu dit La Minière en passant par St-Cyr, Trappes, Le Perray, Rambouillet, etc.

Cette épreuve réunissait une vingtaine de coureurs, accompagnés de plus de 250 entraîneurs.

Résultats : 1er Francis Pélissier en 2 h. 48' 1" 2/5; 2e Henri Pélissier en 2 h. 48' 38"; 3e Bellanger en 2 h. 48' 57"; 4e Barthélémy, 5e Grassin qui devient champion de France amateur; 6e Alavoine; 7e Reb...

COURSE CYCLISTE MARSEILLE-LYON (340 kil.). — Lyon, 19 juin. — 1er, José Pelletier, de Roanne, en 13 h. 11'; 2e, Curtel, de Marseille, à 1 longueur; 3e, Normand, de Roanne, à 2 longueurs; 4e, Cochereill, de Lyon, 13 h. 38'; 5e, Utelle, de Lyon.

ATHLÉTISME

Paris, 19 juin. — Le Stade Français avait organisé, cet après-midi, au Stade Pershing, une rencontre d'athlétisme réunissant un grand nombre de champions étrangers, presque tous vainqueurs aux dernières Olympiades et la plupart des athlètes français. En voici les résultats :

Lancement du poids. — 1er, Géo André (R.C.F.), 11 m. 50; 2e, Bochorel; 3e, Etcheverry (Belge).

800 mètres plat. — 1er, Rudd (Anglais), 1'58" 2/5; 2e, Delvart (S.F.), à 10 mètres; 3e, Boul'leux (M.C.).

4.000 mètres handicap. — 1er, Dubost (M.C.), 12'9"; 2e, Beaucire (S.F.); 3e, Deloreau (R.C.F.).

Saut en hauteur avec élan. — 1er, Guilloux (S.F.), 1 m. 80; 2e, André; 3e, Sempler.

500 mètres relais (Juniors). — 1er, R.C.F., 58"; 2e, S.F.

200 mètres haies. — 1er, Géo André (R.C.F.), 27"; 2e, Schombentork (Suisse); 3e, Durier (S.F.).

Epreuve du mille. — 1er, Stallard (Anglais), 4'24"; 2e, De Coninck; 3e, Branghels (de Liège); 4e, Bordes.

100 mètres. — 1er, Imbach, 10" 2/5, record de France battu; 2e, Brochard (Belge); 3e, Jamois; 4e, Davis.

Lancement du disque. — 1er, Béranger, 36 m. 68; 2e, André; 3e, Freule.

Saut en longueur. — 1er, Petersen (champion olympique Suède), 7 mètres 01.

3.000 mètres. — 1er, C. Heuet (M.C.), 9'7" 1/5.

Saut à la perche. — 1er, Gagan (S.F.), 3 m. 30; 2e, Porel (Belge); 3e, Franquenel.

Relais olympique. — 200+400+800+200. — 1er, Achilles Club (Anglais), en 3'34".

Critérium sur route (37 kil. 300). — 1er, Union St-Gilloise (Belge), Verri, en 1 heure 10'20"; 2e, Toutain, 2e du classement général, Métropolitain-Club.

COURSE DES 3 SPORTS. — Paris, 19 juin. — Cette épreuve dite du tour de la Marne s'est disputée dimanche matin; elle réunit 3 sports : course à pied, cyclisme et natation. Parcours 14 kil. dont 3 devant être effectués à pied : 1er Wandé (U.V.F.) 34' 7"; 2e Noël, 3e Cagneux, 4e Plassiaux, 5e Lucien..., 6e Fauconnier, 7e Michaux, 8e Le Boulbennec.